

L'info des pros

La lettre d'information des professionnels
du Guillestrois et du Queyras



Guillestrois QUEYRAS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Numéro spécial - Tri des biodéchets

Chefs d'entreprises :
**Le tri des biodéchets est devenu obligatoire pour tous
les professionnels depuis le 1er janvier 2024.**

👉 Découvrez ci-dessous les **solutions proposées par le SMITOMGA pour vous accompagner dans ce geste de tri.**

👉 L'équipe du SMITOMGA reste à votre écoute ! Pour toute demande ou renseignement, écrivez à valorisation@smitomga.com | 04 92 45 59 91



A chaque situation, sa solution :

1. Mon établissement a du terrain



On vous propose un **site de compostage grand format**:

📌 **PRIX** : 100 € par bac de 600, 800 ou 1000L (valeur réelle 550 € : la différence est prise en charge par la collectivité). **NB** : Il faut en moyenne prévoir 3 bacs par site ou 2 bacs pour un camping.

📌 Le SMITOMGA se charge de l'installation des bacs, de la formation des équipes à l'utilisation du composteur et suit les établissements équipés.

"C'est pratique pour un établissement comme le nôtre d'avoir un composteur privatif, vu la quantité de biodéchets que nous produisons. Nous avons simplement eu à acheter les bacs et le SMITOMGA est venu les mettre en place. Nous les avons depuis plus d'un an et en sommes très satisfaits." *La Maison de Gaudissard, Moline-en-Queyras.*

2. Mon établissement n'a pas de terrain ET se trouve en station de Vars ou Risoul

Expérimentation des **composteurs collectables** sur les stations de Vars et Risoul :

📌 Le déploiement de nouveaux composteurs collectables à Vars et Risoul est prévu au printemps 2024. Seront priorités, dans un premier temps, les lieux pour lesquels la demande sera la plus importante.

>> Je contacte le SMITOMGA pour demander l'installation d'un composteur à proximité de mon établissement (sur un point recyclage déjà existant).



3. Mon établissement n'a pas de terrain ET ne se trouve pas en station de Vars et Risoul



Je contacte le SMITOMGA afin qu'il me propose une **solution sur-mesure** !

4. Je suis propriétaire d'un meublé touristique, Je suis un syndicat de copropriété

📌 Toute résidence disposant d'au moins 2m carré d'espaces verts peut s'équiper d' **un ou plusieurs composteurs individuels**, selon le nombre de logements. Plusieurs tailles de bacs sont proposées (de 300L à 1000L).

PRIX :

- 300L (20 €)
- 600L, 800L, 1000L (100 €)

>> **Pour savoir quelle taille de bac convient à ma résidence, je contacte le SMITOMGA.**



📌 Je n'ai pas d'espace vert : Je peux équiper mon logement d'un **bio-seau** et utiliser les points de compostage collectifs : Trouver un point de compostage proche de chez moi.

Le bio-seau sera fourni avec un fascicule et des consignes de tri que vous pourrez afficher dans votre logement. **PRIX** : Gratuit.

>> **Je me rends en mairie pour un seul bio-seau ou je contacte le SMITOMGA pour plusieurs.**



Restons connecté·e·s !

Des questions ? Des suggestions ? Des infos à faire remonter ? La manager du commerce reste à votre écoute ! Ecrivez à : lou.morel-tourniaire@comcomgq.com



La prochaine lettre d'info sera envoyée le mois prochain.

"L'info des pros" s'adresse aux professionnels du Guillestrois-Queyras pour une actualité sur : les formations, les aides, les nouvelles réglementations, les rendez-vous importants...

Nous restons à votre écoute pour la faire évoluer au plus près de vos besoins.

Communauté de communes du Guillestrois-Queyras

33 Passage des Ecoles - BP12, 05600 GUILLESTRE

This email was sent to [{{contact.EMAIL}}](#)

Vous recevez cette lettre d'information parce que vous avez été identifié par la CCGQ comme un acteur économique du territoire. Si vous ne souhaitez plus la recevoir, cliquez sur "Se désinscrire".

Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, [cliquez-ici](#) ou contactez notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : lou.morel-tourniaire@comcomgq.com

[Se désinscrire](#)

